

Le Président

à

Mesdames, Messieurs les Conseillers  
Communautaires

Mont Lozère et Goulet, le 12 juin 2020

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au conseil communautaire qui aura lieu

**Le 19 juin 2020 à 14 heures 30 – Salle des Fêtes – Le Bleymard**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 27 janvier 2020
- Donner d'acte des décisions prises en vertu de la délégation donnée
- Adoption des comptes de gestion et approbation des comptes administratifs 2019
- Affectation des résultats
- Vote des budgets primitifs 2020
- Vote de la taxe des ordures ménagères, vote des taux des 4 taxes
- Vote du produit de la GEMAPI
- Vote des subventions aux budgets annexes
- Vote des subventions aux organismes privés
- Vote de la participation 2020 au Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont-Lozère
- Convention de partenariat avec la Région Occitanie et le Département de la Lozère créant le fonds L'OCCAL
- Personnel :
  - création emploi service technique de secteur du Valdonnez, agent de développement, ALSH
  - recrutement d'un saisonnier (maître-nageur / agent entretien)
- Mise en place du RIFSEEP pour le cadre d'emploi des techniciens
- Prise en charge de visites médicales pour conduite des véhicules
- Locations :
  - prolongation du contrat de location TRINOMA (temps supplémentaire pour solution de repli)
  - renouvellement de la convention de la mise à disposition pour la Guinguette du Lac et charges pour électricité et eau
- Fixation prix de vente de brochures à l'office de tourisme (Guide Routard et PNC)
- Acquisition de logiciels taxe de séjour et SPANC
- Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du SPANC 2019
- Vente de matériel et véhicule d'occasion (godet, camion Iveco, véhicule Jimny)

- Extension des bureaux :
  - Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre
  - Demande de subvention au Département dans le cadre du prolongement des contrats territoriaux
- Demande de subvention au Département du Gard pour la réalisation du sentier d'interprétation au Mas de l'Ayre
- Adhésion au groupement de commande d'électricité mis en place par le SDEE
- Questions diverses

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président  
Jean de LESCURE

